

DEMANDE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE

RECONNAISSANCE D'HEURES DE TRAVAIL ET DE FORMATION (RECRUTEMENT INTERNATIONAL) POUR UN MÉTIER (SAUF CELUI DE GRUTIER)

IMPORTANT

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : reconnaissance@ccq.org.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Nom*		Prénom*		
N° de téléphone principal*		Autre n° de téléphone		
N°*	Rue*			N° d'appartement
Case postale	Ville*	Province*	Pays*	Code postal*
Adresse courriel*		Métier pour lequel vous désirez faire l'étude de votre dossier (voir les métiers à la section 2)*		
Sexe* ☐ Masculin ☐ Féminin		Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*		

2. DOCUMENTS REQUIS POUR LA RECONNAISSANCE D'HEURES DE TRAVAIL ET DE FORMATION

Salarié(e)

1. Si applicable dans votre situation, une ou plusieurs **fiches d'heures de travail** prouvant de façon la plus détaillée possible au moins 35 % des heures requises pour l'apprentissage du métier (voir la *Fiche d'heures de travail du ou de la salarié(e)* à la suite du présent formulaire), avec la section 6 signée par le ou la responsable de l'entreprise pour laquelle **vous avez effectué des tâches liées à votre métier**;
2. Des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'heures de travail (relevés de paie, déclaration de revenus). Pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures de travail, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez;
3. Remplir et signer par la personne qui fait la demande.

Travailleur(-euse) autonome

1. Si applicable dans votre situation, une ou plusieurs **fiches d'heures de travail** prouvant de façon la plus détaillée possible au moins 35 % des heures requises pour l'apprentissage du métier (voir la *Fiche d'heures de travail de l'employeur(-euse)* à la suite du présent formulaire), en y indiquant les informations pour chaque contrat;
2. La preuve de déclaration de revenus pour chaque année revendiquée;
3. La preuve qui démontre l'exécution des travaux, pour chaque contrat soumis (ex. : facture, contrat signé, lettre du donneur d'ouvrage);
4. Remplir et signer par la personne qui fait la demande.

Preuves d'heures de formation

1. Si applicable dans votre situation, une ou plusieurs **fiches d'heures de formation** (voir la *Fiche d'heures de formation* à la suite du présent formulaire);
2. Pour chacune des formations que vous souhaitez faire reconnaître, fournir la preuve la plus précise possible des heures de cours de formation. Afin d'être reconnues, les heures de formations doivent avoir été suivies auprès d'une autorité compétente ou déléguée par celle-ci;
3. Remplir et signer par la personne qui fait la demande.

Vous devez fournir des photocopies. Si vous fournissez des documents originaux, ceux-ci ne vous seront pas retournés.

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez les fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au www.oqlf.gouv.qc.ca.

La CCQ se réserve le droit de demander tout document supplémentaire jugé pertinent. Notez cependant qu'il est de votre responsabilité de fournir des preuves suffisamment précises et qu'il n'appartient pas à la CCQ d'effectuer des démarches visant à parfaire les informations que vous lui fournissez.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Veuillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

Nom*

Prénom*

2. DOCUMENTS REQUIS POUR LA RECONNAISSANCE D'HEURES DE TRAVAIL (SUITE)

Aux fins d'analyse de votre demande, vous devez démontrer un nombre d'heures de travail et/ou d'heures de formation équivalant minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier visé, soit :

Métiers	Nombre d'heures minimal requis (35 % de l'apprentissage)
Ferrailleur(-euse), opérateur(-trice) de pelles mécaniques, opérateur(-trice) d'équipement lourd	700 heures
Cimentier(-ière)-applicateur(-trice), couvreur(-euse)	1 400 heures
Briqueteur(-euse)-maçon(ne), calorifugeur(-euse), carreleur(-euse), charpentier(-ière)-menuisier(-ière), chaudronnier(-ière), ferblantier(-ière), mécanicien(ne) de chantier, mécanicien(ne) de machines lourdes, monteur(-euse)-assembleur(-euse), monteur(-euse)-mécanicien(ne) (vitrier(-ière)), peintre, plâtrier(-ière), poseur(-euse) de revêtements souples, poseur(-euse) de systèmes intérieurs	2 100 heures
Électricien(ne), frigoriste, mécanicien(ne) en protection-incendie, tuyauteur(-euse)	2 800 heures
Mécanicien(ne) d'ascenseur	3 500 heures

3. CONSENTEMENT DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est **irréversible** et pourra avoir un impact sur mon classement dans l'apprentissage, sur mon admissibilité à l'examen de qualification ainsi que sur mon taux de salaire lorsque j'obtiendrai un certificat de compétence apprenti.

Signature de la personne qui fait la demande*

Date (AAAA-MM-JJ)

4. DÉCLARATION ET AUTORISATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. J'autorise la Commission de la construction du Québec (CCQ) à vérifier l'authenticité de mes déclarations et la validité des documents soumis auprès des organismes concernés ainsi que la validation de mes sanctions scolaires auprès du ministère de l'Éducation, à des fins d'analyse, en vue de la délivrance d'un certificat de compétence, d'une exemption à détenir un certificat de compétence ou d'un certificat d'enregistrement, de l'admissibilité à l'examen de qualification, de reconnaissance d'heures à l'apprentissage, de reconnaissance de qualification professionnelle ou d'admission à une activité de formation en vertu du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction. À ces fins, j'autorise expressément les organismes concernés à transmettre à la CCQ une copie des documents que j'ai fournis au soutien de ma demande.

Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour la délivrance d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement, d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre, pour l'admissibilité à l'examen et/ou le classement dans l'apprentissage constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

La présente autorisation ou une copie de celle-ci sont valides tant que durera l'étude de ma demande ou que je serai détenteur d'un certificat de compétence, d'une exemption ou d'un certificat d'enregistrement valide délivré ou renouvelé par la CCQ.

Signature de la personne qui fait la demande*

Date (AAAA-MM-JJ)

FICHE D'HEURES DE TRAVAIL DU OU DE LA SALARIÉ(E)

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures de travail que vous souhaitez faire reconnaître. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments que cette fiche.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

N° de client(e) à la CCQ ou n° d'assurance sociale*	Métier ou spécialité pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures
Nom*	Prénom*

2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise		N° d'employeur à la CCQ (si disponible)	
N° de téléphone principal	Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise		
N°	Rue	N° de bureau ou de local	Case postale
Ville	Province	Pays	Code postal

3. SOMMAIRE DES HEURES TRAVAILLÉES PAR ANNÉE NON DÉCLARÉES À LA CCQ (AU RAPPORT MENSUEL)

Pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures d'expérience, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. Les preuves les plus communes sont les relevés de paie, les feuillets d'impôt T4 et les relevés 1.

Année	Année	Année	Année	Année
Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année

4. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIERS

Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec).

☐ Résidentiel	Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : _____
☐ Institutionnel et commercial	Précisez : _____
☐ Industriel	Précisez : _____
☐ Génie civil et voirie	Précisez : _____
☐ Autre	Précisez : _____

5. DESCRIPTION DES TÂCHES

Décrivez les tâches effectuées sur les chantiers et le pourcentage des heures consacrées à chaque tâche (total de 100 %). Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, chap. R-20, r. 8.

Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche

Si vous avez utilisé de la machinerie pour accomplir ces tâches, veuillez fournir la marque, le modèle et, s'il y a lieu, la capacité de levage de la machinerie utilisée :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Veillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

N° de client(e) à la CCQ ou n° d'assurance sociale*

Nom*

Prénom*

6. SIGNATURE ET ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts.

Signature de la personne responsable de l'entreprise*

Date (AAAA-MM-JJ)

7. SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour la délivrance d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement, d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre, pour l'admissibilité à l'examen et/ou le classement dans l'apprentissage constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

Signature de la personne qui fait la demande*

Date (AAAA-MM-JJ)

FICHE D'HEURES DE TRAVAIL DE L'EMPLOYEUR(-EUSE)

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures de travail que vous souhaitez faire reconnaître.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

N° de client(e) à la CCQ ou n° d'assurance sociale*	Métier ou spécialité pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures
Nom*	Prénom*

2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise		N° d'employeur à la CCQ (si disponible)	
N° de téléphone principal		Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise	
N°	Rue	N° de bureau ou de local	Case postale
Ville	Province	Pays	Code postal

3. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIERS

Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec).

☐ Résidentiel	Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : _____
☐ Institutionnel et commercial	Précisez : _____
☐ Industriel	Précisez : _____
☐ Génie civil et voirie	Précisez : _____
☐ Autre	Précisez : _____

4. DESCRIPTION DES TÂCHES

Décrivez les tâches effectuées sur les chantiers et le pourcentage des heures consacrées à chaque tâche (total de 100 %). Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, chap. R-20, r. 8.

Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche

Si vous avez utilisé de la machinerie pour accomplir ces tâches, veuillez fournir la marque, le modèle et, s'il y a lieu, la capacité de levage de la machinerie utilisée :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Veuillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

N° de client(e) à la CCQ ou n° d'assurance sociale*	Nom*	Prénom*
---	------	---------

5. CONTRATS POUR LESQUELS LES TÂCHES CI-DESSUS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES

Vous devez joindre une preuve associée à chaque contrat mentionné sur cette fiche (ex. : facture, contrat signé, lettre de donneur d'ouvrage).

[illegible]

6. SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour la délivrance d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement, d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre, pour l'admissibilité à l'examen et/ou le classement dans l'apprentissage constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

Signature de la personne qui fait la demande*

Date (AAAA-MM-JJ)

Signature de la personne qui fait la demande* Date (AAAA-MM-JJ)

FICHE D'HEURES DE FORMATION

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures de formation que vous souhaitez faire reconnaître.
Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Veuillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

N° de client(e) à la CCQ ou n° d'assurance sociale*	Nom*	Prénom*
---	------	---------

2. PREUVES REQUISES

Pour chaque formation, veuillez joindre une preuve qui contient les éléments suivants et remplir une fiche d'identification ci-dessous :

- Descriptif de la formation provenant d'une autorité compétente ou déléguée par celle-ci (ex. : la page du site Web, dépliant, brochure);
- Preuve d'heures de formation professionnelle effectuées (avec date d'achèvement qui démontre les heures de formation, comme un bulletin, relevé de notes, certificat, etc.).

Si le document est rédigé dans une autre langue que le français, veuillez le fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au www.oqlf.gouv.qc.ca.

3. IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Titre de la formation*	Organisme émetteur de la formation*
Nombre total d'heures de formation en lien avec le métier visé par la demande*	
Pour cette formation, détaillez chaque compétence acquise, ainsi que le nombre d'heures consacrées à cette compétence.	
Compétence	Nombre d'heures de formation pour cette compétence
Compétence	Nombre d'heures de formation pour cette compétence
Compétence	Nombre d'heures de formation pour cette compétence
Compétence	Nombre d'heures de formation pour cette compétence

4. SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour la délivrance d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement, d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre, pour l'admissibilité à l'examen et/ou le classement dans l'apprentissage constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

Signature de la personne qui fait la demande*

Date (AAAA-MM-JJ)

La procédure de reconnaissance pour les candidats à l'international se réalise en deux grandes étapes :

- la demande d'analyse préliminaire avant votre arrivée au Québec et
- la demande de délivrance d'un CCA une fois arrivée en sol québécois.

COMMENT REMPLIR LA DEMANDE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE AVANT VOTRE ARRIVÉE AU QUÉBEC

1. Requis pour présenter l'analyse préliminaire

- Démontrer des heures de travail et/ou des heures de formation équivalant minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier;
- Remplir le formulaire *Demande d'analyse préliminaire – Reconnaissance d'heures de travail et de formation (recrutement international) pour un métier (sauf celui de grutier)* :
 - remplir la section 1 : Identification de la personne qui fait la demande;
 - lire attentivement la section 2;
 - signer la section 3 : Déclaration et autorisation de la personne qui fait la demande
- Remplir la *Fiche d'heures de travail du ou de la salarié(e)* et/ou la *Fiche d'heures de travail de l'employeur(-euse)*;
- Fournir des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'heures de travail (relevés de paie, feuillets d'impôt);
- Remplir la *fiche d'heures de formation*;
- Fournir des preuves d'heures de formation professionnelle effectuées.

2. Envoi de votre demande

Veillez retourner par courriel des copies de tous vos documents, formulaires et preuves à l'adresse suivante : reconnaissance@ccq.org.

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez les fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au www.oqlf.gouv.qc.ca.

3. Délai de réponse

Si votre demande est complète et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les 20 jours ouvrables suivant sa réception. La décision vous sera envoyée par courriel.

COMMENT PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE APPRENTI UNE FOIS ARRIVÉ AU QUÉBEC

À titre de personne immigrante, vous pourriez bénéficier d'une mesure facilitant l'accès à l'industrie de la construction : vous pouvez obtenir un CCA sans avoir à présenter de garantie d'emploi et vous avez jusqu'au moment du renouvellement du CCA pour démontrer vos préalables scolaires. Prendre note que cette mesure ne peut être utilisée qu'**une seule fois** par métier.

Requis pour présenter votre demande de certificat AVEC LA MESURE D'ACCÈS pour les personnes immigrantes

- Obtenir un numéro d'assurance sociale émis par Service Canada;
- Démontrer la réussite du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.
Note : Si vous avez suivi le cours avant votre arrivée au Québec, assurez-vous de fournir les 4 derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale à l'ASP Construction lors de son obtention;
- Remplir le formulaire *Demande d'enregistrement ou de modification au dossier d'identification ou au choix d'association syndicale*, disponible au ccq.org incluant la section 3.
Note : Dans la section 1, vous n'avez pas à indiquer de code permanent.
Pour obtenir plus d'informations concernant les associations syndicales, consultez le www.ccq.org/relationsdutravail;
- Joindre la lettre d'acceptation *Analyse préliminaire CCA 35 %*;
- Fournir une photocopie d'un document officiel permettant de vous identifier parmi la liste des documents acceptés, disponible au www.ccq.org/documentsreconnus;
- Acquitter les frais de 100 \$ exigibles pour la délivrance du certificat de compétence (chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit ou espèces).

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez fournir une photocopie et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au www.oqlf.gouv.qc.ca.

COMMENT PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE APPRENTI UNE FOIS ARRIVÉ AU QUÉBEC (SUITE)

Requis pour présenter votre demande de certificat selon la **RÈGLE GÉNÉRALE** (si vous ne faites pas le choix d'utiliser la mesure d'accès pour les personnes immigrantes)

- Obtenir un numéro d'assurance sociale émis par Service Canada;
- Démontrer la réussite du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.
Note : Si vous avez suivi le cours avant votre arrivée au Québec, assurez-vous de fournir les 4 derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale à l'ASP Construction lors de son obtention;
- Remplir le formulaire *Demande d'enregistrement ou de modification au dossier d'identification ou au choix d'association syndicale*, disponible au ccq.org.
Note : Dans la section 1, vous n'avez pas à indiquer de code permanent.
Pour obtenir plus d'informations concernant les associations syndicales, consultez le www.ccq.org/relationsdutravail;
- Joindre le document de la garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période d'au plus 3 mois consécutifs qui provient d'un employeur au Québec.
- Joindre la lettre d'acceptation *Analyse préliminaire CCA 35 %*;
- Fournir une photocopie d'un document officiel permettant de vous identifier parmi la liste des documents acceptés, disponible au www.ccq.org/documentsreconnus;
- Acquitter les frais de 100 \$ exigibles pour la délivrance du certificat de compétence (chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit ou espèces);
- Joindre la preuve que vous détenez les préalables scolaires ou fonctionnels requis pour le métier visé par votre demande, en soumettant l'un ou l'autre de ces documents :
 - Une attestation des préalables remplie par un centre de services scolaire reconnu au Québec.
 - Une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez fournir une photocopie et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au www.oqlf.gouv.qc.ca.

3. Envoi de votre demande

Veuillez retourner des photocopies de tous vos documents, formulaires et preuves par la poste à l'adresse suivante :

Commission de la construction du Québec
Dossier de reconnaissance internationale
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2N 0C3

3. Délai de réponse

Si votre demande est complète et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les trois jours ouvrables suivant sa réception. Le cas échéant, votre certificat sera envoyé par la poste à votre adresse de correspondance du Québec.